





Sommaire

1980 - 2005

25^e anniversaire de l'Aplo

Vie associative 2/4

Editorial.

Assemblée générale 2005.

Recherche de compétence et de dialogue.

Enquête auprès des adhérents. 25^e anniversaire de l'Aplo

Lacanau au présent 5/6

Toujours à propos de la reconversion du Centre médico-scolaire du Moutchic.

On ne peut pas plaire à tout le monde.

Le site Plaisance Étoile d'Argent

Le dossier 7/10

Un contrat de station pour le Lacanau de demain.

Infos 10/14

En vrac

Photo de couverture : R. Magnon. Villa «Manon», architecture des années 1920-1930

Clin d'œil du trésorier

2005 vient de sonner. Saluons ensemble l'avènement de cette année nouvelle que ie vous souhaite riche de bons moments.

En souscrivant dès maintenant votre réabonnement à Vivre à Lacanau-Océan (13 €) et en adressant conjointement votre adhésion annuelle 2005 (4 €) vous contribuerez à maintenir notre liberté d'expression et à renforcer notre audience pour toujours mieux vous servir. Votre accompagnement dans cette permanente aventure locale si riche de projets ne peut que nous encourager à poursuivre nos efforts.

En mon nom et en celui de mes amis, je vous remercie chaleureusement pour l'accueil que vous réserverez à cet appel.

B. Thévenot

Editorial

Spécial 25^e anniversaire

L'année qui vient de s'écouler a encore été trop marquée par des espoirs déçus. Cependant, au cours du dernier trimestre 2004, nous avons toutes les raisons d'aborder l'avenir avec confiance. En effet. quelques récents frémissements de dialogues laissent augurer des lendemains plus prometteurs.

Puisque janvier est traditionnellement le mois des vœux, pour ma part, à l'aube de l'année nouvelle, j'en formulerai quatre.

Tout d'abord, puisse l'année 2005 confirmer ce souffle démocratique tant espéré, Lacanau souffrant trop d'un manque de réelle gestion citoyenne. Tous ensemble sachons faire la démonstration que notre modèle associatif est une facon de construire autrement le Lacanau de demain. Il est grand temps de sonner le glas des positions autocratiques, des engagements pris sans concertation. Si l'Aplo se drape dans ce rôle de vigie, dans cette attitude de «poil à gratter», c'est qu'elle fait sienne cette formule énoncée récemment par un haut responsable politique : «Personne ne peut plus prétendre aujourd'hui avoir raison tout seul».

Puisse ensuite l'année nouvelle apporter à l'Aplo un élan nouveau né d'une collaboration effective et efficace avec nos adhérents et avec nos lecteurs. Ensemble, intensifions nos actions, marquons notre territoire, assurons la notoriété grandissante de l'Aplo en abordant l'avenir avec détermination, conviction et confiance.

Vaste ambition partagée qui entend traduire dans les faits vos attentes et vos besoins. Vaste projet solidaire qui ne peut s'enrichir que de vos avis et de vos suggestions. Vaste programme porteur de l'intérêt général par le truchement d'un partenariat sincère et constructif.

Puisse en troisième lieu cet an nouveau accueillir avec enthousiasme le 25^e anniversaire de l'Aplo. 1980-2005 ! 25 ans ! Que l'âge de raison succède au plus vite à l'âge de la majorité!

Enfin laissons-nous emporter par l'espoir d'un monde meilleur, plus juste, plus fraternel dans sa diversité. Du local au mondial, tout se tient. Mais au-delà de tous ces problèmes qui nous assaillent, je formule à votre attention et à celle de Lacanau mes vœux les plus chaleu-

> JP MENARD Président de l'Aplo

Pour tout savoir sur l'Aplo

05 56 03 25 32 - www.lacanau.info.com Pour dialoguer avec nous : ass.aplo@wanadoo.fr B.P. 4 - 33680 LACANAU OCÉAN

VIVRE A LACANAU-OCÉAN

Assemblée Générale 2005



Merci de noter sur vos agendas personnels que notre assemblée générale annuelle se tiendra: le jeudi 5 mai 2005, 9 h 30 salle l'Escoure à Lacanau-Océan

l'est parce que ce jour-là se situe dans la période où les académies de Bordeaux, Créteil, Versailles, Paris sont en vacances que nous avons décidé, comme l'année passée, de situer dans ce créneau l'assemblée générale annuelle de l'Aplo.

Puissiez-vous comme d'habitude répondre présents. Bien entendu, l'ordre du jour vous sera précisé dans le Vivre à Lacanau-Océan n° 75 à paraître début avril 2005. Soyez persuadés que pour répondre à vos demandes, nous veillerons à ce que le temps du dialogue avec vous, nos adhérents, soit encore plus important qu'à l'accoutu-

Pour ce, nous réduirons au minimum le temps réservé aux points statutaires, le journal vous informant régulièrement de nos problèmes et de nos actions. Commencer notre réunion à l'heure est déjà un gage de temps gagné en faveur du dialogue collectif.

Soyez les acteurs de votre assemblée générale

Nous comptons vivement sur votre présence, la réussite de nos débats étant fonction de votre engagement et de votre présence.

Néanmoins si vous ne pouviez participer, merci d'adresser votre pouvoir soit à un membre adhérent connu de vous, soit à notre secrétariat qui se chargera alors de le «ventiler» auprès d'administrateurs présents.

Oui, soyez acteurs de cette assemblée. Exprimez vos attentes ; formulez des propositions. Faites-nous parvenir au plus tard le 15 avril 2005 (courrier, téléphone, e-mail) le fruit de vos réflexions, de vos interrogations, de vos suggestions ou tout sujet d'ordre général qui vous préoccupe.

Nous vous adressons nos sincères remerciements anticipés.

Quorum et cotisations 2005

L'une des règles statutaires incontournables qui régit légitimement toute assemblée d'une association loi 1901 est le nombre minimum de membres présents ou représentés à jour de leur cotisation de l'année civile en cours, à savoir maintenant du 1er janvier au 31 décembre 2005.

Certes, avant l'ouverture de la séance, nous recueillons sur place les adhésions. Mais vous avez pu constater avec nous que cette période requiert beaucoup de travail et de temps. C'est pourquoi nous insistons pour que vous vous acquittiez dès maintenant de votre cotisation 2005, d'où cet appel pressant qui nous permettra d'obtenir rapidement le quorum

Adhésions : 4 €. Abonnement à Vivre à Lacanau-Océan : 13 €. Adhésion + abonnement : 17 €.

Libellez votre chèque bancaire ou postal à Aplo CCP Bordeaux 10 303 64 E. Adressez-le à, Aplo BP N°4, 33680 Lacanau-Océan.

A la recherche de compétences

L'Aplo, comme toutes les associations de même nature, couvre, par le canal de son périodique Vivre à Lacanau-Océan tous ces mille et un sujets qui jalonnent toute vie communautaire. Elle est donc conduite à s'intéresser à des problèmes de tout ordre.

n accueillant près d'un millier d'adhérents, l'Aplo est riche de compétences anonymes. notre association est à la recherche de bonnes volontés qui pourraient l'aider à traiter sérieusement les dossiers dont elle se saisit et à proposer ainsi des solutions raisonnables.

D'où cet appel pressant auprès de toutes celles et tous ceux qui, riches de leur expérience personnelle et professionnelle, pourraient, soit ponctuellement soit comme futur administrateur, offrir leur service ou leur opinion d'expert.

Contactez-nous au 05 56 03 25 32 (répondeur) par courrier : Aplo BP n°4 33680 Lacanau-Océan ou par e-mail: ass.aplo@wanadoo.fr

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette sollicitation.

Candidature au Conseil d'administration

Si vous partagez nos objectifs, si vous acceptez de nous faire profiter de votre expérience professionnelle, si vous souhaitez nous accompagner «un bout de chemin» comme administrateur, bref si vous êtes motivé par nos actions, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous précisant avec votre demande de candidature vos coordonnées personnelles et votre motivation.

Toute candidature au conseil d'administration de l'Aplo obéit maintenant à des règles statutaires précises : articles 6 et 10.

Pour simplifier, sachez que vous devez obligatoirement nous adresser votre demande par voie postale trois semaines (21 jours) avant l'AG du jeudi 5 mai 2005 soit au plus tard le jeudi 14 avril 2005. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Merci.





Fêtons l'Aplo et son 25^e anniversaire

Cette année 2005, L'Aplo fête ses vingtcinq ans. 25 ans de vigilante attention. 25 ans d'accompagnement de la vie canaulaise. Depuis 1980 se sont succédé des dizaines d'administrateurs, militants bénévoles, dévoués, soucieux malgré les obstacles rencontrés de promouvoir leur station balnéaire. Pugnaces devant les difficultés, animés d'une forte conviction, confiants et solidaires dans l'action, ils n'ont eu de cesse de participer à l'écriture de l'histoire de Lacanau-Océan.

ertes ils ont connu des balbutiements, des hésitations, des échecs, mais jamais ils n'ont baissé les bras. «Être inerte, c'est être battu». Ils n'ont donc jamais connu l'inertie. C'est notamment à Gilbert Aymard dit Gilou, élu président d'honneur de l'Aplo le 18 novembre 2004 à l'unanimité, que nous devons la transformation de l'Association syndicale autorisée des propriétaires de Lacanau-Océan (Asap) en Association des propriétaires

de Lacanau-Océan (Aplo). Aujourd'hui, les administrateurs puisent dans le passé de l'Aplo les principes qui fondent leur identité. Quoique les ayant actualisés, ils restent fidèles aux articles statutaires originels rédigés il y a vingtcinq ans pour fixer les buts de l'association. 25 ans pendant lesquels ils n'ont eu de cesse que d'être les témoins attentifs et les acteurs

enthousiastes des événements et des passions qui ont accompagné ce quart de siècle.

Aujourd'hui, plus qu'hier et bien moins que demain, l'Aplo s'emploie sans faiblesse et avec ténacité à dessiner le Lacanau-Océan de demain avec toutes celles et tous ceux qui veulent l'accompagner.

Dans notre prochain *Vivre à Lacanau-Océan* (n° 75 d'avril 2005) nous vous ferons part du projet que nous espérons réaliser avec votre concours lors des 2° et 3° trimestres 2005.



Enquête auprès de nos adhérents et lecteurs

Ensemble, participons au bien-vivre et au mieux-être de notre station.

n ce début d'année civile au cours de laquelle l'Aplo va fêter son 25° anniversaire, il nous a semblé utile et nécessaire de rentrer en contact avec vous, adhérents, sympathisants et lecteurs de notre journal, en vous offrant l'occasion de vous exprimer (lors d'une enquête en janviermars 2005) sur la vie et le devenir de notre association et sur tous ces sujets d'actualité locale qui nous interpellent et qui justifient nos interventions.

Bien vous écouter, c'est déjà presque vous répondre

- «- On reconnaît l'homme bien élevé, disait le prince, à la manière dont il a l'air d'écouter.
- Prince, lui répliqua son interlocuteur, le meilleur moyen d'avoir l'air d'écouter, c'est d'écouter».

C'est pourquoi nous vous invitons à nous renvoyer dûment complété le questionnaire ci-joint au plus tard le jeudi 31 mars 2005. Ainsi lors de notre

prochaine assemblée générale le jeudi 5 mai 2005, en fonction de vos réponses, nous pourrons dégager les thèmes de réflexion qui serviront de base solide à nos actions futures.

Comme nous vous l'avions promis lors du sondage entrepris il y a deux ans sur le thème «Allées Ortal en saison estivale : piétonnes ou pas ?», aujourd'hui nous vous garantissons encore le parfait anonymat lors de la proclamation des résultats.

En revanche, pour donner à cette consultation tout le sérieux qu'elle mérite, nous vous demandons de bien vouloir préciser sur le bulletin de réponse vos coordonnées, et ce afin de justifier si besoin était le nombre exact de réponses parvenues.

Plus nombreuses seront les réponses, plus forte sera notre audience auprès des élus territoriaux. Merci pour votre participation active et merci de respecter le délai imparti.

Toujours à propos du Centre médicoscolaire du Moutchic



Savez-vous que : sur 61 millions d'habitants, la France compte près de 20 millions de seniors ; la proportion de femmes dans la population des 60-74 ans s'élève à 55%; la société française comptera vers 2020, 25% d'individus de plus de 60 ans et près de 30 000 centenaires ? (1)

ous devons réformer nos politiques pour faire face aux conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population». Romano Prodi ancien président de la Commission européenne.

«Il suffit de suivre la courbe démographique pour savoir qu'il faudra 40000 places de plus d'ici à 2007. Or ce plan n'en prévoit que 10000».(2)

Que l'on ne s'étonne donc pas que je pousse «un coup de gueule» (cf Vivre à Lacanau-Océan n° 73), quand je constate que le projet de reconversion du site de l'ancien centre médico-scolaire du Moutchic prévoit avant tout l'implantation d'un «village de tourisme», avec pour promesse la construction d'une proche maison de retraite.

Maison de retraite ? Formule alibi : car c'est un «mouroir» qui nous attend. Pourquoi?

Parce que les seniors de demain qui accepteront de rentrer dans ce type de logements ne seront pas tous «dépendants». Loin de là. Ils voudront donc continuer à «Vivre». Il n'est qu'à lire l'excellent article paru dans le n° 233 de Valeurs Mutualistes.

Aujourd'hui, les seniors vivent jeunes plus vieux. Ils forment «une génération Peter Pan qui gagne un trimestre en vivant un an et qui refuse de se voir vieillir» précise l'historien Sirinelli. Dorénavant, personnes âgées est une formule de société en pleine structuration qu'il faut prendre en compte. Elle englobe à la fois «les termes d'aînés ou d'anciens qui évoquent la pudeur et le respect, celui de retraité : le retirement, celui de mamy ou papy : la sagesse et la sérénité», mais aussi et surtout celui de seniors, terme plus «conquérant».

Vivre, c'est lire, écrire, marcher, chanter, danser, déguster, boire, converser, etc. «La vie ne se comprend que si on la vit en avant» s'exclame le philo-

Le droit d'une fin de vie dans la dignité s'inscrit aujourd'hui dans l'évolution inéluctable de notre société, chacun espérant le maîtriser et non le subir. Les descendants cherchent une place dans une maison de retraite pour leurs ascendants épuisés, il faut que dans un proche avenir les seniors décident euxmêmes et en toute connaissance de cause de leur lieu de fin de vie. Encore faut-il que s'ouvrent au plus vite des structures d'accueil adéquates.

S'il vous plait. Mesdames et Messieurs les élus, pour les «têtes blanches» que nous sommes et que vous serez un jour, préparez-nous à entrer sereinement dans le vestibule de cette longue fin de vie qui nous attend. Faites donc construire sur une partie de ces 12 ha laissés libres au Moutchic, un ensemble immobilier où seniors indépendants et dépendants trouveront leur place pour vivre et non «survivre». Et vous comprendrez alors pourquoi avec l'Aplo, soucieux de l'avenir de cette génération seniors , je réclame à grands cris, outre des maisons d'accueil pour personnes indépendantes (Mapa) et dépendantes (EHPAD), un petit centre commercial dont certaines boutiques pourraient être, j'insiste, les succursales des commerces canaulais. La présence d'une structure hôtelière légère accueillerait toute l'année les familles visiteuses, et un bâtiment spécifique pourrait offrir des services de soins à domicile ou sur place : sans oublier évidemment l'implantation d'un pavillon pour personnes frappées de cette terrifiante maladie qu'est celle d'Alzheimer. Et que d'emplois sur place en perspective si quelques immeubles sociaux assuraient le logement des personnels travaillant sur ce site.

Quant à un deuxième projet sur ce site enchanteur, il serait judicieux, compte tenu de la croissance démographique à Lacanau, aujourd'hui comme hier, de la préserver pour envisager l'implantation d'un collège. Mais ceci est une autre aventure appelée à faire couler beaucoup d'encre.

Messieurs les élus n'attendez à demain pour vous décider. Votre destinée est d'agir afin que «chaque lendemain vous trouve plus avant».

JP. Ménard

À l'origine, ce lieu enchanteur, ouvert sur le lac, route du Docteur Arnou-Laujac, accueillit pendant la première guerre mondiale une base d'hydravions américaine. Puis à partir de 1922, il devint successivement un sanatorium puis un préventorium et enfin un centre médico-scolaire. Lieu laissé à l'abandon depuis plus de quinze ans.

Entendu le 7.11.04 sur Europe n° 1. Heureuse initiative d'un directeur d'une maison de retraite de l'Hérault qui, sur proposition d'un «vert» pensionnaire de 86 ans, ouvre un «cyber salon de thé» très fréquenté par d'autres pensionnaires et animé par de jeunes locaux et. A méditer.

Lu dans *Notre Temps* de novembre 2004 à propos de l'accueil temporaire : cette formule s'adresse aux personnes âgées, handicapées ou pas, dont les besoins momentanés entrent bien dans le cadre du décret n°2004-231 du 17.03.04. Il peut s'agir pour les intéressés d'organiser des périodes de répit, d'aménager des périodes de transition, de faire face à des situations d'urgence.



⁽¹⁾ Enquête de juin 2004 présentée par Valeurs Mutualistes.

⁽²⁾ La Croix du 23 novembre 2004.



«On ne peut pas plaire à tout le monde»

De même que cette célèbre émission de télévision enchante les uns et agace les autres, de même l'aménagement paysager de l'esplanade de l'Europe, aujourd'hui à notre grand satisfaction square Élie Souleyreau, ravit les uns et irrite les autres.

ssurément, l'estivant qui vient se détendre quelque temps dans notre station balnéaire ne peut qu'émettre une opinion favorable quand, entrant à Lacanau-Océan, il découvre cette longue allée qui offre un environnement où se côtoient béton et pelouses verdoyantes, allée coupée par un «mini amphithéâtre» aménageable selon les circonstances événementielles. Là, tous les quidams, petits et grands, jeunes et moins jeunes, peuvent déambuler, s'asseoir pour manger, boire, lire, discuter, jouer aux échecs.

Et comment les jeunes parents et grands-parents ne pourraient-ils pas apprécier la présence permanente de ce manège haut en couleur sur lequel les tout-petits viennent faire éclater leur joie.

«Sympa!» s'exclame donc cette estivante de passage.

«Irritant!» grogne l'autochtone ou l'estivant fidèle à notre station balnéaire. En effet, peut-être eût-il été plus judicieux de réfectionner et remodeler certains trottoirs et avenues bien mal en point! Qu'un rajeunissement paysager fût entrepris sur cette esplanade, pourquoi pas? Mais un tel «chambardement tape à l'œil» (formule entendue lors de l'inauguration) ne devra sa pérennité qu'à la mesure du budget d'entretien annuel. «Très cher!» assurent déjà certains qui attendent néanmoins patiemment la fin de saison pour se prononcer.

«Scandaleux!» ruminent maints électeurs, Canaulais de toujours. La notion de priorité est complètement ignorée par nos décideurs ; «600 000 €! pour ce gadget alors que nous souffrons d'une circulation automobile anarchique, d'un manque de sécurité pour les cyclistes en centre ville, de trot-

toirs ensablés, de chaussées défoncées, parsemées de «marmites de géant» insupportables, d'un manque de stationnement, d'un front de mer détérioré».

Et de renchérir par cette formule cinglante : «C'est faire fi de nos impôts!»

Quant à l'Aplo, elle regrette de ne pas avoir été consultée préalablement ; peut-être aurait-elle alors apporté de sages conseils qui eussent évité cette polémique *«citoyenne»*.

Oui, décidément, «on ne peut pas plaire à tout le monde !»

Le site Plaisance Étoile d'Argent

Le 25 septembre dernier, des administrateurs de l'Aplo accueillaient au local de l'association M. Errera, maître d'œuvre et financier, qui venait leur présenter un dossier ayant pour objet «Projet de résidence hôtelière avec commerce en rezde chaussée».

Projet situé dans l'enceinte du terrain enserrant la villa Plaisance et l'hôtel de l'Étoile d'Argent, secteur triangulaire bordé à l'Ouest par la rue Jacquemin Perpère et celle de l'adjudant Guittard, au Sud par la place de l'Europe et à l'Est, par la rue Emile Faugère.

Des deux versions présentées, l'Aplo s'est particulièrement intéressée à

celle qui laisse dans un espace paysager rénové la Villa Plaisance propriété de la commune, sa restauration étant alors financée par la vente du terrain à l'aménageur de la zone hôtelière. «Le projet, d'une architecture particulièrement raffinée et élégante, marie avec sobriété modernité et matériaux naturels (pierre, verre, bois, cuivre et métal) sans tomber dans l'éternel pastiche... Le patio intérieur, véritable poumon vert du projet sera un lieu de calme absolu à l'abri du vent et ouvert sur la villa Plaisance».

Cette version, présentée préalablement à M. le Maire, ne dit pas cependant à quel usage serait destinée Plaisance. Pourquoi ne deviendrait-elle pas la maison des associations locales pensent certains Canaulais ?

Pourquoi ne pas en faire une maison du tourisme et/ou une maison du patrimoine ? pensent les autres. Pourquoi pas une mairie annexe ? Toutes ces questions méritent réflexion. Sereine, l'Aplo attend une décision.



Un contrat de station pour le Lacanau de demain

Lors de notre dernière Assemblée générale, le 17 avril 2004, le Maire de Lacanau présenta à l'aide de documents audiovisuels la philosophie et le cadre général d'un «Contrat de station» qu'il entendait développer sur cette bande côtière du Médoc avec ses collègues de Carcans et d'Hourtin.

xposé général qui laissa chacun sur sa faim tant la complexité de ce document n'échappa pas à l'attention de l'auditoire. M. le Maire avant accepté de nous adresser in extenso ce dossier, nous avons eu tout le temps de l'étudier. «Nous», car je me suis fait assister au cours de cette étude de Mme Gwen Lechat dont les compétences professionnelles dans ce domaine m'ont permis de maîtriser cette première étude afin d'en présenter une synthèse accessible à tous.

Nous nous sommes contentés de reprendre ce que propose M. Jacques Fournier, directeur de la Société PlaneTh'consultants, tout en prenant garde à ne jamais dénaturer ses propos. C'est pour cela que parfois nous extrayons, sans les modifier, des citations de son document car nous jugeons qu'elles participent à une meilleure compréhension.

Notre objectif est de vous transmettre, à vous lecteurs, «la substantifique moelle» d'un dossier dont le contenu ne peut vous laisser indifférents. Certes nous sommes conscients que la lecture d'une telle étude, si synthétique que soit sa présentation, est ardue et demande attention et réflexion. Mais cette première étape est indispensable car elle plonge le lecteur dans un univers nouveau, préalable nécessaire mais non suffisant pour appréhender le Lacanau de demain.

Au fur et à mesure de la lecture de ce document de présentation, nous avons constaté combien il était sérieux, méthodique, pertinent. Attention, il s'agit pour M.Jacques Fournier d'expliquer la stratégie qu'il entend conduire pour mettre en place le véritable contrat de station. Cette facon rigoureuse d'envisager de bâtir une stratégie pour un



légende ???

territoire aussi étendu ne peut que satisfaire les Canaulais que nous sommes. Et l'on ne peut qu'apprécier la transparence détaillée des honoraires sollicités. De même, il semble que l'aspect du temps dévolu à cette étude corresponde aux délais que nécessite l'ampleur d'un tel travail.

Évidemment, l'idéal pour juger eût été de disposer de plusieurs propositions en provenance de deux ou trois cabinets d'étude pour pouvoir comparer les méthodologies et les coûts. Cette conduite aurait apporté une base plus concurrentielle. et aurait permis de constater ce que plusieurs professionnels estiment nécessaire sur une même problématique. à supprimer (Mais ce type de gestion ne semble pas encore rentré dans la culture de notre Municipalité!)

Voici succinctement les quelques remarques que cette étude nous inspire.

• Tout d'abord, apprécions que les concepteurs partent du terrain (gens et territoire) pour «sentir, détecter et analyser» les orientations possibles de développement. Ils accordent beaucoup de temps et de soin à cette phase d'analyse et n'hésitent pas à la confronter aux acteurs eux-mêmes. Cet échange permanent est pour l'Aplo une garantie d'obtenir un minimum d'adhésion au bilan qui sera établi dans un premier temps et au projet qui en ressortira au final.

Au cours de l'été 2004, M. J.Fournier a rencontré le président de l'Aplo.

• D'autre part, il semble que toutes les étapes décisives seront menées en concertation avec une implication complète des acteurs concernés : comité de pilotage, conseils municipaux, responsables d'associations, et techniciens des Offices de tourisme. Acceptons-en l'augure car l'adhésion de ces groupes de personnes est fondamentale pour que les résultats de l'étude soient reconnus et débouchent sur un plan d'actions qui sera effectivement mis en œuvre.

L'attente de l'Aplo

Un contrat est par définition «un accord de volontés destiné à créer des rapports obligatoires entre les parties concernées».

Cette première approche du futur contrat préfigure le Lacanau de demain. Aussi il nous semble indispensable que les Canaulais, l'Office du tourisme et les associations représentatives soient associés aux débats qui ne manqueront pas de s'ouvrir dans les mois voire les années à venir. Ce sujet mérite l'attention de tous car en engageant l'avenir de cette Communauté de Communes et particulièrement Lacanau, résidents et estivants ont le droit d'exprimer aux concepteurs du projet et aux élus locaux leurs desiderata et formuler des souhaits sur les conditions de vie qui les attendent.

JP Ménard assisté de Gwen Lechat, consultante en marketing et communication





Projet d'étude pour établir un plan de station⁽¹⁾

Contexte de commande de l'étude

Lacanau. Carcans. Hourtin. les trois grandes stations littorales du Médoc constituent depuis le 1er janvier 2003 la Communauté de communes des lacs médocains. La Communauté de communes représente un pôle balnéaire majeur sur la côte atlantique, l'activité touristique en est un pilier économique.

Cette communauté de communes s'est dotée de compétences permettant la mise en place d'un projet commun de développement et d'aménagement incluant :

- Le développement économique (dont la mise en œuvre des zones d'aménagement touristiques d'intérêt communautaire).
- L'aménagement de l'espace (dont la gestion des pistes cyclables, sentiers équestres et pédestres).
- La protection et la mise en valeur de l'environnement.

La compétence tourisme n'est pas explicitement transférée. Chaque station est dotée d'un Office de tourisme (OT).

Pour l'aider à définir ce projet directeur de développement et d'aménagement, la communauté de communes a fait appel à un cabinet d'ingénierie en développement de projets touristiques, PLANET'H Consultants. Ce cabinet, a rédigé une proposition d'étude visant à définir une stratégie de développement touristique pour l'élaboration Contrat de station.

Que contient la proposition de mission de Planeth consultants?

La proposition de Planeth consultants expose d'une part l'environnement territorial lié à l'étude et aux problématiques, clés à résoudre, puis d'autre part détaille les objectifs de sa mission, la méthodologie préconisée et les résultats que la Communauté de communes est en droit d'attendre au terme de chaque phase de l'étude.

Voici une synthèse de cette proposition d'étude.

Contexte territorial

Lacanau, Carcans et Hourtin ont développé leur attractivité globale avec de

nombreuses activités sportives de nature et de plein air. Outre ce dénominateur commun, elles ont chacune des spécificités : Hourtin et son label «Station Kids». Carcans également labellisée «kids» et son offre de séminaires et congrès, Lacanau et sa marque «Jeunes» grâce au Lacanau Pro.

Les fréquentations sont marquées par la proximité de l'agglomération bordelaise : séjours, fréquentations à la journée/soirée, résidences secondaires voire principales.

Les trois stations ont construit de grands ensembles immobiliers touristiques, il y a environ 20 ans, qui connaissent actuellement de nombreux problèmes de qualité, de confort et d'inadéquation aux demandes actuelles. Le renouvellement et la mise aux normes de ces infrastructures sont nécessaires pour répondre aux nouvelles attentes des clientèles.

L'accessibilité aux handicapés est une problématique importante ; l'état d'avancement de la réflexion et des aménagements est variable selon les stations.

Des projets majeurs qui enrichiront l'offre des stations sont à prendre en compte : en particulier, le devenir du Centre de formation militaire à Hourtin, enjeu majeur pour le territoire.

L'accueil des employés saisonniers appelle une réponse en termes d'aménagement et de politique d'hébergement.

Points clés de l'élaboration d'un projet de station

- déterminer en concertation avec les acteurs les compétences «tourisme» déléguées à la Communauté de Communes. Le principe de subsidiarité pourra être suivi (opter pour le transfert uniquement si l'avantage est avéré pour chaque commune)
- · réfléchir sur l'organisation touristique du pôle de stations : renfort des missions des Office de Tourisme, synergies inter Office de Tourisme et avec les autres territoires pour assurer l'efficacité de la promotion, élaboration d'un cadre de coopération avec peut-être une répartition ou spécialisation des tâches par Office de Tourisme,

harmonisation des statuts des trois Office de Tourisme (Carcans, Hourtin = Epic; Lacanau = associatif.

- rechercher un positionnement qui valorise cet espace naturel unique et immense tout en mettant en valeur un positionnement différencié chaque station. L'idée est de trouver et développer les dénominateurs communs de chaque station en termes de fonctions, services et équipements et de renforcer parallèlement leur complémentarité.
- Valoriser les stations littorales (en particulier Lacanau-Océan) avec une requalification urbaine et paysagère (maîtriser la place de la voiture, développer les circulations douces...). Intervention indispensable d'urbanistespaysagistes.
- Préserver le patrimoine environnemental des stations : le développement ne doit plus se faire au détriment de la qualité des paysages et des milieux naturels
- Favoriser une fréquentation «désaisonnalisée» par un développement d'activités et de produits touristiques «consommables» toute l'année

Principe de subsidiarité

Principe de délégation verticale de pouvoirs. Ex : les trois Offices de tourisme peuvent transférer certaines de leurs compétences à un organisme central de la communauté de communes sans pour autant abandonner leurs initiatives dans certains domaines.

Epic = Établissement public d'intérêt communal)

Objectif de la mission

Élaborer, en pleine concertation avec les élus, une stratégie de développement touristique pour le pôle des trois stations sur la base d'une démarche participative avec les acteurs concernés (élus et professionnels, acteurs institutionnels, opérateurs privés du tourisme, acteurs culturels, habitants, associations).

Cette stratégie, fondée sur une analyse approfondie des atouts et faiblesses des stations et des enjeux liés au développement :

- émettra quelques idées directrices de bon sens
- fixera des objectifs clairs et réalistes pour le pôle de stations
- définira un plan d'actions concrètes sur 5 ans (2005-2009)

Méthodologie

La mission est découpée en 3 phases.

La phase 1 consiste en une analyse approfondie, menée sur le terrain avec les acteurs concernés, analyse qui permet de mettre à jour des axes possibles de développement.

La phase 2 a pour but de valider collectivement une stratégie de développement : les axes stratégiques dégagés au terme de la Phase 1 sont affinés et dotés de plan d'actions pour ensuite être confrontés et évalués par les élus.

La phase 3 élabore le programme d'actions sur 5 ans planifié, chiffré et détaillant les modalités d'organisation et de mise en œuvre de la stratégie retenue par les élus au terme de la phase 2.

Phase 1 : état des lieux, Diagnostic Objectifs

- établir un état des lieux de l'offre et de la demande touristique dans toutes leurs composantes (ex : les territoires, les patrimoines, offres tourisme/loisirs, spécificités/positionnement des stations, projets touristiques majeurs, organisation spatiale, infrastructures, paysages, problématiques clés, image, notoriété, fréquentation et typologie des clientèles etc).
- «auditer» l'organisation touristique (rôles et missions des acteurs du tourisme et des partenaires comme le Pays Médoc ou la communauté de communes, organisation, objectifs, moyens, identification des synergies possibles entre les trois communes).

Méthodes

Analyse documentaire, visite approfondie du territoire, 55 entretiens individuels auprès des élus, des opérateurs du tourisme, des partenaires tourisme/jeunesse et sport/développement local et urbanisme du Pays Médoc, du département et de la région, des acteurs du commerce, des associations

Résultats attendus

Définition de premières orientations stratégiques issues de l'étude terrain, de l'analyse du marché, du patrimoine, des équipements et de leur valorisation touristique et économique, de l'audit de l'organisation actuelle et des moyens disponibles à mettre en synergie.

Phase 2:

validation du positionnement et de la stratégie de développement du pôle de stations

Objectifs

- Définir le positionnement du pôle de stations et développer des axes stratégiques de développement touristique
- Proposer 2 à 3 scénarios possibles et analyser, discuter leurs implications sur le territoire
- Engager une concertation avec les acteurs pour aboutir à une validation collective de la stratégie retenue

Méthodes

Sur la base des orientations stratégiques définies en Phase 1, rédaction d'un document rappelant les objectifs communs aux stations, décrivant les clientèles et enjeux prioritaires et exposant plusieurs axes stratégiques de développement avec, pour chacun, un scénario doté d'un programme d'actions.

- Tests et évaluation des scénarios au cours d'entretiens individuels avec élus et acteurs clés du territoire, lors d'une réunion avec le comité de pilotage réunion élargie, lors de deux tables rondes avec les professionnels et les prescripteurs.
- Présentation de la stratégie retenue auprès du conseil municipal de chaque commune

Résultats attendus

Validation d'une stratégie de développement touristique pour le pôle de stations comportant un programme d'actions, adhésion des acteurs concernés au plan.

Phase 3 : définition du programme d'actions pour le pôle de stations sur 5 ans 2005-2009 Objectifs

- Remettre des fiches actions/projet détaillées sur les aménagements/équipements à créer/développer, les espaces à protéger, les clientèles cibles, les produits touristiques à développer, leurs production et commercialisation, la politique de communication et promotion, l'organisation touristique intercommunale
- Etablir un calendrier (2005/2009) et un bilan de financement des actions

Mettre à disposition du pôle de station des tableaux de bord de suivi et contrôle de la mise en œuvre du programme.

Méthodes

Travail sur la base des connaissances acquises sur le dossier et travail de collaboration avec les communes, les Offices de Tourisme et le comité de pilotage.

Expertise des consultants de Planeth consultants et consultants experts externes, très expérimentés pour la définition de programmes de développement touristique et montage juridique et financier des projets territoriaux.

Résultats attendus

- Exposé de la stratégie touristique globale et par filière :
- Plan d'aménagement et d'équipement
- Plan de communication et promotion
- Stratégie de produits touristiques et plan de commercialisation

Programme d'animation

- Plan d'organisation des acteurs (OT, services communaux...).
- Présentation du programme d'actions détaillé sous forme de fiches techniques classées par nature (ex : aménagement urbain ; équipements ; organisation ; animation ; communication et promotion ; production et commercialisation ; incitations et aides au opérateurs privés ; formation, qualification ; études...).

Par commune

- Remise des tableaux de bords et de synthèse avec pour chaque commune, le planning et budget des actions proposées, leur calendrier de mise en œuvre.
- Remise du rapport final de l'étude.

Modalités de mission

Dans la partie modalités, Planeth consultants détaille les coûts, délais et intervenants de l'étude proposée.

Les délais pour accomplir la mission sont estimés à 26 semaines au global (hors temps de validation du comité de pilotage) réparties comme suit :

Phase 1:12 semaines; Phase 2:8 semaines, Phase 3:6 semaines

La mission est dirigée par Jacques Fournier, expert en ingénierie du développement de projets territoriaux (www.jftl.com). Il est assisté par quatre intervenants, professionnels ou experts en organisation et développement touristique et s'adjoint également l'expertise d'un paysagiste urbaniste.

Le coût de cette mission s'élève à 87 $254 \in TTC$.

JP Ménard assisté de Gwen Lechat. Décembre 2004

(1) Rédigé et présenté par Planeth consultant

Préparons ensemble fêtes du centenaire de Lacanau-océan

Après le Comité histoire pour le centenaire de Lacanau-Océan mis en place en 2002, présidé par M. Le Maire, et animé par René Magnon pour préparer et planifier les manifestations commémoratives du centième anniversaire de Lacanau-Océan, une association dénommée Comité des festivités du centenaire de Lacanau-Océan, vient d'être créée. Cette association a son siège à la mairie annexe.

es statuts d'association, loi 1901, ont été déposés en préfecture en janvier 2005.

Ce Comité des festivités a pour but :

«en partenariat et/ou avec l'aide des services de la mairie et/ou des diverses associations, d'organiser et de mettre en place les festivités prévues en 2006, à partir de l'ouverture de la fête du centenaire de Lacanau-Océan jusqu'à sa clôture».

Les manifestations commémoratives et les fêtes du centenaire auront lieu de fin/mai début juin à fin août 2006, avec des temps forts : une soirée d'ouverture, une soirée de clôture et un weekend, les 5 et 6 août 2006.

Toute personne majeure ou toute association désireuse de participer activement ou de soutenir l'action de ce Comité des festivités peut adhérer. Montant de la cotisation : $30 \in$.

Tous renseignements peuvent être pris auprès des membres du bureau élus le 7 janvier 2005.

M. Lucien Colonna d'Istria, président.

M. Michel Descarrière vice-président.

M. Yves Guilloumy trésorier.

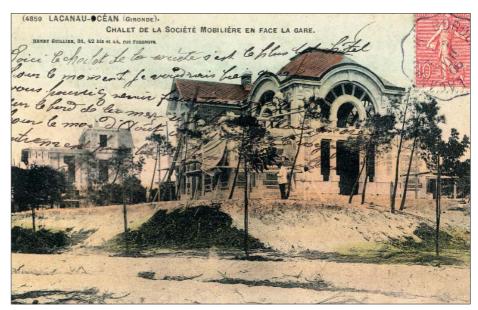
M. Dominique Roy trésorier-adjoint.

M^{me} Maryse Brun secrétaire.

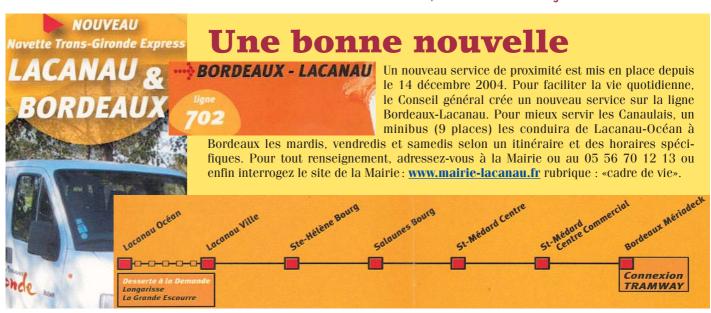
 $M^{\mbox{\tiny me}}$ Simone Dansette secrétaire-adjointe.

Le Comité des festivités du centenaire de Lacanau-océan se réunit le dernier vendredi du mois, à partir de 20h.30, salle l'Escoure et accueille favorablement tout bénévole désireux de se joindre aux préparatifs des fêtes.

Ou'on se le dise...



Fondateurs, ouvriers, commerçants, artisans, ils ont construit il y a cent ans Lacanau-Océan. En leur honneur, construisons une fête digne d'eux.



Lu pour vous

Lacanau par Jean François Callède

Le livre de Jean François Callède publié aux Éditions Alan Sutton, dans la collection «Mémoire en images», consacré à de nombreuses villes du département de la Gironde est un joli recueil de cartes postales.

l vient à point réparer l'ignorance dans laquelle la commune de Lacanau a été longtemps tenue, malgré une singularité à laquelle bien des historiens auraient dû s'intéresser, celle de la création de toutes pièces et de la vie, au XX° siècle, d'une nouvelle cité sur ses dunes.

Certes ce livre n'est pas un récit historique, mais il apporte toutefois une série d'informations, de faits, d'anecdotes, de dates, de noms de personnages qui pourront grandement aider tous ceux qui s'intéressent ou s'intéresseront à l'histoire de la Commune.

En revanche l'absence de références précises relatives aux sources utilisées peut être préjudiciable à la poursuite de recherches.

De même quelques erreurs, (mais qui peut être à l'abri de cela quand on sait combien les archives municipales comme toutes les autres sources historiques écrites font ici défaut), ont pu se glisser dans les commentaires notamment en ce qui concerne la station balnéaire de Lacanau-Océan.

Ces erreurs mériteraient des correctifs dans une prochaine édition notamment en ce qui concerne :

- -les wagons achetés au métro de Londres, ont été réceptionnés le 4 mai 1907 et mis en circulation le 11 juin 1908 et non en 1905/1906, (p. 67).
- -le chalet «À la Côte d'Argent» propriété de la Société immobilière jus-

qu'en 1950 a été dès le départ un hôtel, (p. 70).

-l'hôtel Marian n'a pas été construit en 1903, comme cela est écrit ici ou comme cela a pu être formulé par déduction avant que des recherches approfondies

puissent le dire plus exactement, mais en 1905/1906, (p. 76).

Après le livre de la Mémoire Canaulaise, «Lacanau pour mémoire. Images de Lacanau et des Canaulais», publié en 1996 qui peut s'enorgueillir d'avoir été la première à innover en la matière, il faut saluer positivement cette contribution complémentaire qui tente de montrer en images l'unité, mais aussi la complexité d'une commune qui possède différents atouts : le Bourg, le Lac, l'Océan. Des atouts qui ont été de tout temps sa force mais aussi sa source de difficultés.

René Magnon

En vrac... En vrac...



En fin de saison estivale, les auteurs de cet article, chacun juché sur sa bicyclette, ont sillonné les voies de la station, la quadrillant avec minutie. Ce sont les fruits de cette errance dont ils vous font part aujourd'hui.

aisant leur l'idée directrice émise par un adhérent de l'Aplo (M. N B de L.O.) dans un courrier adressé le 1er septembre 2004 à M. le Maire, ils confirment que leurs propos ene doivent pas être pris comme des contestations mais tout simplement comme des informations constructives afin que lors de la prochaine saison, ces constatations soient prises en compte pour le plus grand bien de tous.

Plage nord et son environnement

Certes on ne peut que louer cette volonté manifestée depuis mars 2001 par nos édiles à savoir améliorer l'aspect de cette zone de plus en plus fréquentée mais trop longtemps laissée à l'abandon : aménagement d'un emplacement pour accueillir toute festivité ambulante ; parkings pour voitures ; accès à la plage facilité : caillebotis, parkings à vélos, chemin en grave ; poste des maîtres-nageurs, colonnes de douches (encore aurait-il fallu assurer cet été 2004 leur entretien technique régulier pour éviter la grogne des usagers).

Cependant, nous avons relevé ici et là quelques imperfections et manques que nous livrons à l'étude des services techniques.

- -Signalisation : prévoir (recto-verso) celles du cimetière, de la piste de l'Alexandre et de Carcans-plage.
- Des toilettes publiques : arrêtonsnous quelques instants devant cet immonde bungalow mobile qui trône en haut et à droite de cette portion de voie qui conduit à la plage Nord. Quelle



honte! Quelle puanteur! Compte tenu de l'importante fréquentation constatée, il est impératif de le remplacer au plus vite par un édicule immobilier public, carrelé, avec lavabos, urinoirs pour hommes, trois WC pour dames et évidemment de prévoir son entretien journalier.

- Jalonner l'accès à la plage par quelques poubelles ne serait pas un luxe inutile.

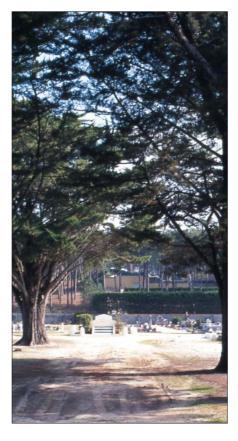
Une stèle sobre accueille les estivants sur la droite en arrivant à la plage : pour honorer la mémoire de celui pour lequel elle fut élevée ; il serait temps de l'entourer par une petite chaîne et de restaurer régulièrement le texte effacé par les intempéries. (Placer cette stèle face à l'Est serait certainement plus judicieux, le vent dominant et le sable érodant actuellement très vite l'inscription).

- Enfin, il faut absolument terminer sur la droite en montant vers la plage, l'aménagement de parking à vélos supplémentaires pour satisfaire l'ensemble des usagers cyclistes.

Le cimetière

Il n'est pas normal que ce lieu de repos et de recueillement ne soit pas l'objet d'une attention particulière. «Les morts n'ont droit qu'à leur cimetière, les vivants en prennent soin» écrivionsnous dans un précédent En vrac.

- -Accès et stationnement ont très sérieusement besoin d'être reconsidérés pour ne pas pénaliser les personnes qui se rendent dans ce lieu du silence. Quelques aménagements et une réglementation municipale très stricte doivent canaliser, particulièrement l'été, le flot de voitures des usagers du camping proche. Quant à la portion finale d'accès, elle mérite une réfection totale.
- La grille d'entrée mériterait d'être recalée sur ses gonds pour faciliter sa fermeture ; un coup de peinture antirouille ne pourrait que la protéger.
- -La mise à la disposition du public d'arrosoirs marqués d'une empreinte indélébile «Cimetière de L.O» n'est pas une idée farfelue, maintes communes offrant ce service à leurs administrés. Les robinets «branlants» et «emmanchés» sans goût auraient bien besoin d'être renouvelés par un matériel plus esthétique.
- Quant aux allées souvent encombrées de racines saillantes, au sol mal stabi-



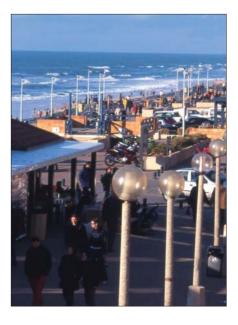
lisé, elles méritent un entretien moins sporadique et au moins une fois par mois des coups de râteau pour éliminer l'herbe jaunie qui les envahit. Le hangar «technique» situé dans le coin à droite et au fond en entrant offre avec ses abords jonchés de matériel hétéroclite un spectacle attristant.

-De plus en plus de citoyens se font incinérer. Il serait temps d'envisager l'élévation d'un mur spécifique formé de niches capables d'accueillir des urnes funéraires. (Cette revendication n'est pas nouvelle ; elle nous avait été «soufflée», il y a quelque temps déjà, par un adhérent de l'Aplo. et signalée dans un «En vrac»).

Boulevard de la Plage

- Dommage que les bacs qui jalonnent le bord de cette promenade n'aient pas tous été habillés de plantes verdoyantes. Un petit effort est attendu l'an prochain.
- Si l'on a pu constater que les sacs poubelles étaient systématiquement changés, regrettons que les toilettes publiques au débouché des allées Ortal dégagent une odeur perpétuellement nauséabonde prouvant que leur entretien journalier laisse plus qu'à désirer.
- S'il est vrai que quelques vandales ne ménagent pas les balustrades en bois ; ce n'est pas une raison pour ne pas les entretenir quand sont constatées des dégradations.
- Assurément les vents dominants sont responsables de l'apport de sable ;

- mais que sans attendre la balayeuse automatique fasse alors son travail.
- Puisque l'héliport ne peut plus accueillir le nouvel hélicoptère trop puissant, il faut prévoir sa reconversion en parking pour accueillir les deux roues (vélos et motos) qui pullulaient cet été dans un désordre indescriptible.
- Les briquettes, cassées il est vrai par les amateurs de skates, sont restaurées sans goût par la pose de ciment gris sans charme. Y réfléchir.
- Enfin nous avons appris que les maîtres-nageurs utilisaient trop souvent l'emplacement du haut de l'escalier central pour laver à l'eau naturelle leur moto de la mer ou garer leur Lada. Indésirable stationnement signalé par des estivants mécontents et des consommateurs installés sur la terrasse du Kayok.



Une piste cyclable intra-muros

Il n'est pas simple pour tous ces innombrables cyclistes «de 7 à 77 ans» qui, entrés à Lacanau-Océan via la piste du Moutchic, de gagner sans encombre le bord de l'océan. Parcours du combattant qui n'est pas sans risque.

Nous proposons donc, compte tenu de la topographie et de l'état actuel de la voirie et de la circulation, une solution rationnelle, économique, sécurisante. Mais serons-nous entendus?

Voici par exemple une première solution. Roulons ensemble, s'il vous plaît.

Au débouché de la piste, rue Plantey (route de Bordeaux), suivre à droite en direction du garage. Là, au droit de la rue Aristide Guérin, mettons pied à terre. Un passage «piétons-cyclistes» peint d'un vert vif, signalé aux automobilistes par deux panneaux spécifiques (l'un en amont, l'autre en aval), permet

la traversée de l'avenue de l'Europe sans danger. Accès dans le parking du Mail. Sur la droite, cimentée et peinte en vert, une portion de piste cyclable à double sens a été tracée jusqu'à l'extrémité sud où nous débouchons sur une descente un peu «sévère» il est vrai. Si vous n'êtes pas sûr de vous, pied à terre, Svp. Vous n'êtes pas pressés que diable et vous êtes toujours en sécurité. Vous accédez sur le parking des cars ; là a été tracée avec intelligence et toujours peinte en vert vif une nouvelle portion de piste qui rejoint celle qui borde à gauche le square Elie Souleyreau, portion qui, jusqu'alors «ne mène nulle part». Empruntons-là en s'assurant qu'aucun car ne se présente devant nous. Et nous débouchons place Charles de Gaulle. Tout va bien, n'est-ce pas ? Maintenant, à nous d'être prudents et vigilants car la circulation est terriblement «urbaine». Sur notre gauche et sur un quart de tour, le long du trottoir qui jouxte les deux grands restaurants et jusqu'au débouché des allées Ortal, a été tracée une bande verte (Ok! plus de parking pour les voitures : il faut bien cohabiter!) Les cyclistes peu sûrs d'euxmêmes n'auront qu'à marcher à pied durant cette centaine de mètres. Ne sommes-nous pas en vacances ? Et nous ne sommes toujours pas pressés. Enfin nous voilà, abordant sagement la voie cyclable à double sens, aménagée pour la circonstance à gauche le long des allées Ortal et ce jusqu'à l'océan ; là un parking à vélos nous permet de garer vos «deux roues». Ouf! À nous la plage!

Ouant aux automobilistes, de la rue Plantey jusqu'aux allées Ortal, ils n'auraient donc plus le souci de doubler des cyclistes hésitants.

Cependant, amis lecteurs, n'hésitez pas à nous apporter votre solution dès lors que sécurité et sérénité seraient assurées à tous. Rêvons ensemble!

Nous avons pu constater au cours de cette pérégrination cyclotouriste qu'il serait souhaitable d'entretenir la portion de piste qui rejoint le casino à la rue Plantey: palissade berlinoise enfoncée par endroits, piste piétonne envahie par le sable, poteaux séparateurs disparus.

La promenade Lacaze

À quand des réunions de travail regroupant autour des élus, les représentants des commerçants qui la bordent, les responsables du Conseil syndical de l'Océanide et ceux des associations locales représentatives pour qu'ils examinent ENSEMBLE comment, esthétiquement et à moindres frais, aménager au mieux cet espace de circulation et de vie?

Mêmes observations que celles émises ci-dessus et concernant balustrades. et douches.

L'installation de parkings à vélos à l'extrémité sud de cette esplanade est plus que nécessaire ; là, tout l'été, les bicyclettes se sont entassées, coincées les unes contre les autres, au grand désarroi de leurs propriétaires quand ils voulaient les récupérer.



Place Carnot

L'Aplo s'est d'autant plus réjouie qu'elle a constaté que des traces au sol préfiguraient un très proche aménagement de cette zone de circulation ; aménagement qu'elle avait au cours de l'été 2002 proposé dans son rapport d'opportunité. Mais cet été, il eut été si simple et si économique de le matérialiser en le peignant en blanc et décoré en son centre par une jarre fleurie, aurait permis la canalisation des véhicules. A moindre frais.

Plage sud

Réjouissons-nous. Tout est parfait. Ou presque. Pourquoi ne pas limiter l'accès de la place de la Concorde aux seuls propriétaires la bordant en leur aménageant une barrière commandée par carte magnétique personnalisée ? Il est vrai que lors d'une réunion en Conseil de quartier, fut posée la question à laquelle fut répondu «on ne peut pas fermer le domaine public!»

Nous ne pouvons accepter cette formule contredite par des milliers de mu-



nicipalités qui prennent des arrêtés pour canaliser, interdire, fluidifier, réglementer circulation et stationnement. Rien n'empêche notre maire de prendre un arrêté qui ne pourrait que satisfaire les riverains : à condition de les réunir ensemble avant toute décision.

Au Huga

Bien nous en a pris de pousser jusqu'au Huga, petit village aux avantpostes de l'Océan qui mérite l'attention de tous. Puisse sa zone industrielle ne point devenir une «favela» tant nous avons été surpris par l'état souvent pitoyable de sa voirie (que de trous !) bordée ici et là de carcasses d'engins motorisés rouillant sous les intempéries. Inquiétantes aussi, ces caravanes qui stationnent ici et là ; sont-elles habitées ? Si oui, quelles sont les conditions d'hygiène qui rythment le quotidien de leurs habitants?

Si l'aménagement d'une aire communale pour camping-cars est intéressant : nous avons interviewé deux propriétaires satisfaits qui regrettent néanmoins l'absence de toilettes publiques, ah! ces toilettes qu'il est difficile de faire admettre aux autorités leur utile nécessité. Même satisfaction quand nous découvrons Les Jardins du Littoral, initiative privée qui se propose d'accueillir des estivants souhaitant loger dans des mobile-home et bénéficier dans le sous-bois des plaisirs d'une piscine aménagée à leur attention. Nous avons découvert aussi de riants pavillons côtoyant des ensembles immobiliers sociaux qui mériteraient un toilettage des extérieurs. On annonce d'ailleurs des constructions sociales dans un proche avenir. Bonne initiative qui doit s'accompagner de structures collectives de qualité. A suivre avec attention.

En conclusion, satisfaits par cette randonnée intra-muros matinale qui nous a permis de nous entretenir ici avec des mordus du camping-car, là avec une commerçante, des estivants, un responsable local et quelques propriétaires, nous nous sommes promis de renouveler cette action de terrain l'année prochaine.

Mais au fait, pourquoi nos édiles ne déambuleraient-ils pas eux aussi, à bicyclette bien sûr, pour constater de visu ce que nous précisons dans cet article? Ils sauraient alors que «rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire».

Yves Tartas et Jean-Pierre Ménard



Téléphones d'urgence

POMPIERS: 05 56 03 53 05 ou 18
GENDARMERIE Lacanau: 05 57 17 07 60 ou 17
GENDARMERIE Lacanau Océan: 05 56 03 21 53 ou 17

SAMU: 15

HOPITAL Tripode (Bordeaux): 05 56 79 56 79 POLYCLINIQUE Lesparre: 05 56 73 10 00 CLINIQUE ARES: 05 56 03 87 00 CENTRE ANTI-POISON: 05 56 96 40 80 AMBULANCES Zurdo M. Le Huga: 05 56 03 20 39

MAIRIE Lacanau Ville: 05 56 03 83 03 MAIRIE Lacanau Océan: 05 56 03 21 22 OFFICE TOURISME LACANAU-OCÉAN:

Tél. 05 56 03 21 01 - Fax : 05 56 03 11 89 PREFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60 ELECTRICITÉ DÉPANNAGE : 05 56 57 80 80

SERVICE DES EAUX Urgences 24/24 h: 0 810 130 120

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS: 05 56 03 21 01 MEDECINS

CAMIADE - N'GUYEN : 05 56 03 21 20 LAURENT NICOLE : 05 56 03 52 11 DANDURAND : 05 56 03 57 29

DENTISTES

Odile LAVAUD (Lacanau Océan): 05 56 26 30 96 Ph. PORTET (Lacanau Ville): 05 56 03 53 30

PHARMACIENS

GIMENES: 05 56 03 51 24

PHARMACIE DE L'OCEAN: 05 56 03 21 39

INFIRMIERES

ARBOGAST : 05 56 03 01 66 **M. PINEAU :** 06 83 20 93 52

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

LAGUNE Dominique: 05 56 03 20 19 LAULAN Alain: 05 56 03 51 22 OUZOULIAS François: 05 57 70 03 94 S.O.S. KINÉ RESP. 24 h/24 h: 05 57 70 03 94

LABORATOIRE D'ANALYSES: 05 56 03 50 16

VETERINAIRE: 05 56 03 23 10

DÉPANNAGE: LABAT D.: 24 h / 24 05 56 03 53 28

GARAGE CENTRAL L.O.: 05 56 03 20 12

ARA (Association Respect Animaux)

13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59 TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56

Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04 Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40

Association 1901 à but non lucratif

Il y a un siècle...

...le train arrivait à Lacanau-Océan

La création de la ligne de chemin de fer de Bordeaux gare Saint-Louis à Lacanau ouverte en 1885, les fondateurs de la future station avaient décidé de la prolonger jusqu'à l'océan. Condition sine qua non pour construire la future station balnéaire.

ès 1903, toutes les formalités administratives ayant été accomplies, de nombreux ouvriers furent recrutés pour construire la ligne au travers des dunes et de la forêt. Les travaux de la gare «au sud du Crohot des matelots» furent réceptionnés à l'automne 2004.

La Société des chemins de fer économiques pouvait alors exploiter très rapidement cette ligne. La gare de Lacanau-Médoc devint une plaque tournante importante. En effet il était toujours possible de venir à Lacanau par l'itinéraire : gare de Bordeaux Saint-Jean avec une correspondance à Facture pour le train de Lesparre et avec en gare de Lacanau-Médoc la correspondance pour l'océan.

Mais ce deuxième itinéraire désormais plus direct, au départ de la gare Saint-Louis, appelée aussi gare du Médoc, amenait en trois heures, les premiers voyageurs par Bruges, Saint-Médard, Salaunes, Saumos, Lacanau-Médoc, Talaris, Le Moutchic, le Huga, à Lacanau-Océan. Les premiers trains de marchandises arrivèrent en janvier 1905 et les premiers touristes en mai 1905.

Comme on peut le voir sur cette carte postale, les premiers visiteurs commencèrent à se promener sur le boulevard de la plage, nom donné au départ à l'avenue de la Gare, actuellement l'avenue de l'Europe.

Pour fêter cet événement, le Comité histoire pour le centenaire de Lacanau-Océan et le Comité des festivités vous invitent à une soirée veillée sur ce thème:

II y a un siècle... le train arrivait à Lacanau-Océan salle l'Escoure Le vendredi 1° avril à 21 h.





Océan

Développement 24x36 et APS

Cassettes Vidéos Numériques





Journal d'information de l'Association des **P**ropriétaires de **L**acanau-**O**céan (Loi 1901)

Mairie Annexe de Lacanau-Océan - B.P. 4 CCP Bordeaux 10.303.64 E

Directeur de la Publication : Jean-Pierre MENARD Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de rédaction

M^{mes} BLATCH - GOUZERH - HOUALET - JEANNOT MM. DANSETTE - COUBRIS -GRIMBERG LAMARCHE - MÉNARD MAGNON - MOREAU - TARTAS.

Les articles publiés en «Tribune Libre» sont sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 4 euros
Abonnement 4 numéros : 13 euros
Adhésion Aplo : 4 euros
Adhésion Aplo et abonnement : 17 euros
Composition, Mise en page, Impression :
Imp. Taris, 20, rue Condillac - Bordeaux
Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625

UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETS - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51



VILLAGE APLUS LINEAVITAL BALNÉO

Restaurant l'Authentique

Route du Baganais - 33680 LACANAU-Océan T. 05 56 03 91 00 - F. 05 56 03 91 10

e-mail: aplus-lacanau.com









INFORMATIQUE ARUAR Laurent





LOCATIONS - ACHATS - VENTES EXPERTISES

ENAIM 24, av. adj. Guitard - 33680 LACANAU-OCÉAN TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47



Fax 05 57 70 01 65











Restaurant «Le Patio»

Centre Balnéo

Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme

Ouvert à tous

Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan

Tél. 05 56 03 80 00









Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49









EMPLACEMENT LIBRE





Serge DUPHIL

Plomberie Chauffage - Sanitaire

3, rue du Huga **33680 LACANAU** Tél. 05 56 03 25 20





8 rte de l'Atlantique - Le Huga 33680 LACANAU Tél. : 05.56.03.19.79

ET MOTO-CULTURE

CONSTRUCTION - RENOVATION Entreprise

ELICECHE Vivien

Successeur de BALESTIBEAU

Tél. 05.57.70.50.23

Portable, 06,07,06,79,14 14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE



Iroc & Broc BROCANTE DÉPÔT-VENTE 24, zone artisanale du Huga 33680 LACANAU 05 56 03 17 17

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ Thierry BORDES

Installation Électrique Chauffage - Électroménager TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE

MAGASIN ET ATELIER: 77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU Tél. 05 56 03 55 60

HORIZON MARIN BP 25 LACANAU-OCÉAN 05 57 700 77 **SERRURERIE - VITRERIE - STORES VOLETS ROULANTS - MOUSTIQUAIRES**

Jean-Jacques CURAT

Prestations informatiques Mac/PC Assemblage, Maintenance, Réparation, Internet Application, Formation, Configuration à la carte 11, rue du Général de Gaulle - 33680 LACANAU 05 56 03 54 84 - 06 87 24 54 45 E-mail: prest-info@orange.fr

TOUS TRAVAUX DU BATIMENT

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION RÉPARATIONS ET AMÉNAGEMENT - DÉPANNAGES

MENUISERIES ALUMINIUM et PVC

33680 LACANAU-OCÉAN T. 05 57 70 58 80 - Port. 06 83 13 49 35

ILLICO.PRESTO **TRANSPORT DE PERSONNES** Serge GELOT

10, rue Léon Dominique - 33680 LACANAU-OCÉAN Tél/Fax. 05.56.03.15.69 Mob. 06.07.29.97.60

E-Mail: illico.presto@wanadoo.fr

Entreprise Maconnerie - Plâtrerie



Z.A. La Meule - Lot 24 33680 LACANAU VILLE Tél. 05 57 70 54 01 Fax. 05 57 70 54 02 Port. 06 71 63 52 08

Boucherie - Charcuterie - Traiteur Chez Emma

8, av. du Mal-des-logis Garnung 33680 LACANAU Tél. 05 56 03 27 92 - Port. 06 13 28 35 36

EMPLACEMENT LIBRE





EMPLACEMENT LIBRE

Ets LAGDFUN



PLOMBERIE - ZINGUERIE CHAUFFAGE - SANITAIRE

31, av. de la Côte d'Argent 33680 LACANAU

Tél: 05 56 03 54 46

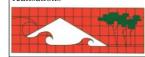
Portable: 06 80 72 13 57

Fax: 05 57 70 59 65 ets.lagofun@liberty.surf



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

réalisations



6. av. Plantev 33680 LACANAU OCÉAN Tél. 05 56 03 22 07







DÉPANNAGE 7j/7 - VENTE SERVICE APRÈS VENTE Electro-ménager Petit ménager T.V. - HI-FI - Canal + Maintenance antennes
Location TV COULEUR
CASSETTES VIDEO

Électro-ménager Lopez Reneaud 6, avenue Henri Seguin - 33680 LACANAU-OCÉAN ⓒ Mag. 05 56 26 35 79 - Dom. 05 56 03 52 76 Fax 05 56 26 32 60

AGTO GYM TONIC OCÉANE **FITNESS**

Mardi 19 h : Cosec-Lacanau Vendredi 19 h : Vitanova Lacanau-Océan





ALAIN SAPIS **FACTOTUM** Serrurerie Peinture - Tapisserie Nettoyage de jardins

> Pour tous travaux contactez moi

Tél. 05 57 70 05 57

28. rue Pierre Durand 33680 Lacanau Océan